

ATI n° 4 : Sécurisation du transfert de données enrichies par de l'Intelligence Artificielle dans des « clouds »



L'entreprise

Two-i est une startup messine (18 collaborateurs) spécialisée dans l'apprentissage profond (« deep learning ») appliqué à la vision par ordinateur.

Fondée en juillet 2017, Two-i propose ses solutions en France et à l'international répondant aux problématiques des villes intelligentes notamment en matière de mesure des flux, de démographie et du bien-être.

Le projet

Le projet consiste à stocker les métadonnées anonymisées enrichies par l'intelligence artificielle des logiciels Two-i qui gèrent en temps réel des parcs de caméras. Il s'agit d'optimiser la gestion du « big data » et d'assurer le transfert des données au sein de « clouds » en toute sécurité.

Les écoles

Les étudiants de deux écoles d'ingénieurs collaborent de manière croisée avec l'entreprise pour faire progresser le projet « cloud » sur les flux, le stockage et la sécurité. TELECOM Nancy, forme des ingénieurs généralistes en informatique et sciences du numérique. CESI, campus de Nancy, forme des ingénieurs généralistes et spécialité informatique options Système Réseau et Développement.

Les étapes et attendus

TELECOM Nancy se concentre sur les informations brutes et enrichies à transférer, leurs structurations ainsi que sur l'architecture de la base de données.

CESI garantit la sécurisation des transferts par les choix des protocoles de cryptages et la configuration des firewalls assorti d'outils de supervision.

Les CESI NumériLab de Nancy et Reims serviront de support pour les tests en conditions réelles.

La collaboration active de l'entreprise et des écoles sur ces points complémentaires vise à offrir une solution exportable packagée, standard, et rapide d'implantation.

Les correspondants du projet

Chef de Projet Two-i : **M. Guillaume CAZENAVE**

Correspondants TELECOM Nancy : **M. Olivier AIRAUD**

Correspondants CESI : **M. Sébastien GUERIN**

Contacts Activ'PME : **M. Olivier MERDENS & M. Olivier FOURQUIN**

Avec le soutien financier de la région Grand Est

